Novembre 2021 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Reprise de nos réunions

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin, c'est avec grand plaisir que nous avons repris notre cycle de conférences mensuelles qui était interrompu depuis le printemps 2020. Le 15 octobre 2021, notre sociétaire, M. Philippe Legroux, a présenté ***Les très riches heures de la métallurgie en pays manceau.*** (Lire le résumé ci-dessous).

La prochaine séance est fixée au **samedi 13 novembre 2021** à 14h30.
Nous accueillerons à l'auditorium de la médiathèque…

Mathilde Plais qui évoquera ***La délinquance forestière au XVIIIe siècle dans la région du Mans.***

Et Baptiste Louveau qui présentera ***Yzeuville, la naissance d'un quartier manceau.***

*****

Nouvel adhérent : M. Hervé d'Andigné, présenté par André Olivier

*****

Merci de penser à régler votre cotisation 2021

Adhésion simple 30 €. Cotisation comprenant le volume annuel : 43 € (+ port pour l'étranger) ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI). Le paiement des cotisations par virement bancaire est possible. Notre IBAN : FR92 2004 1010 1300 1887 2K03 427

Les très riches heures de la métallurgie en pays manceau

Vers le VIIe siècle avant JC, moment de l'apparition de la métallurgie en Europe, le Maine connaît une importante activité métallurgique basée sur la réduction directe du métal. Les fouilles effectuées lors des travaux de la construction de l'autoroute A28, puis de la LGV Paris-Rennes ont mis à jour de nombreux bas-fourneaux sur les communes voisines.

Les Celtes installés dans la région d'Aigné, La Milesse, y ont creusé des mines (extraction de notre roussard) et de nombreux bas fourneaux de plus en plus perfectionnés produisant du fer.

Ces sites resteront en activité jusqu'au Moyen Âge avec l'exploitation de nouveaux gisements (La Bazoge). Devant un accroissement de la demande et la nécessité de meilleurs rendements, les bas fourneaux laissent la place aux hauts fourneaux, plus performants, produisant de la fonte, mais nécessitant la présence d'un cours d'eau pour actionner les différentes installations (fusion, laminage, forgeage ou moulage).

En 1618, Jean III de Beaumanoir, ami d'Henri IV, donne à bail l'exploitation d'une « grosse forge » sur le site d'Antoigné. Elle restera la propriété de la famille jusqu'en 1791, date de leur mise sous séquestre. Le premier maître de forge, Raoul de La Royrie sera suivi de 31 autres. Parmi les plus notoires : Victor Doré et ses descendants : Armand Chappée et ses fils.

En 1859, le haut fourneau étant détruit par le feu, V. Doré le reconvertit en fonderie de seconde fusion, installant deux cubilots. Profitant de l'essor des chemins de fer, la « Forge » produit 24 tonnes de fonte/jour. Armand Chappée lui succède en 1875. Il développe le site d'Antoigné jusqu'à en faire une des premières fonderies de l'époque. En 1897 il ajoute au catalogue les célèbres radiateurs en fonte qui seront la gloire et le désespoir du site.

Devenus monoproduction suite au rachat par la SGF (Société Générale de Fonderie) de la société « Chappée et fils », calamiteusement gérée par Jules Chappée et ses fils, les crises pétrolières, l'apparition du radiateur tôle et le chauffage électrique auront raison d'une usine fabriquant 400 000 éléments de radiateurs/jour ! La fermeture définitive intervient en 1984.

C'est ainsi qu'une industrie née en 700 avant JC, dans la région d'Aigné et La Milesse, migrera suite à une évolution technologique majeure vers le site d'Antoigné et perdurera durant plus de 2 500 ans dans la région du « Pays manceau ». (Philippe Legroux)

Quelques Nouvelles brèves

La Situation sanitaire en Sarthe

Dans la Sarthe, en cette fin d'été, les indicateurs de l'évolution de la circulation du virus du covid 19 ont retrouvé des niveaux plus rassurants. Au 25 septembre, le taux d'incidence se maintenait en deçà du seuil d'alerte. Si 18 personnes demeuraient hospitalisées, aucune n'était en service de réanimation. Depuis le 31 août, aucun décès n'avait été enregistré en milieu hospitalier. Toutefois, à la fin du mois, un nouveau foyer (cluster) est apparu dans un Ehpad de Saint-Calais où des victimes âgées de plus de 90 ans ont été déplorées, ce qui porte le nombre des décès à 616 depuis le début de l'épidémie. (OF, ML 25 sept, 16 oct.).

Vaccination des Sarthois. La situation est jugée satisfaisante. Cinq centres ont fermé, dont le méga centre du Parc des expositions au Mans qui a réalisé 301 103 injections. Neufs centres seront conservés : Le Mans-Courboulay, Coulaines, Changé, Sillé-le-Guillaume, Mamers, Montval-sur-Loir, La Flèche, Sablé, Saint-Calais. Plus de 415 000 personnes ont reçu les deux doses. Il s'agit maintenant de pratiquer les rappels (3ème dose) pour les plus de 65 ans. Le masque reste requis sur la voie publique, sur les marchés, les brocantes ; les files d'attentes et près des écoles. (OF 7 oct.).

Vaccination des soignants. Après débats et controverses, l'obligation, effective au 15 septembre, est finalement acceptée. Au centre hospitalier du Mans, premier employeur de la ville, 18 agents ont maintenu leur refus synonyme de suspension et 17 ont choisi de démissionner, sur un total de 4 500 professionnels. À la clinique du Pré : 2 non vaccinés sur 400 ; au pôle Santé sud : 3 non vaccinés ; à l'établissement public de santé mentale : 5 réfractaires sur 1450 agents. (OF 20 oct.).

Sauvegarde du patrimoine

Deux nouveaux *petits musées* en Sarthe. L'un récemment inauguré à **Avoise** est consacré à **Pierre Brasdor**, natif de la paroisse, qui fut un illustre chirurgien du XVIIIe siècle. L'autre, constitué de la collection d'un passionné, expose les **outils anciens de l'horticulture** ; il est installé à **Juillé** au lieu-dit La cabane Saint-Fiacre. (OF 21 et 29 sept.).

L'enceinte romaine au Mans. Des archéologues réalisent des fouilles dans le jardin Pierre de Ronsard afin de mieux connaître la muraille romaine notamment dans les endroits où elle est invisible. Il s'agit d'étudier un accès sous la collégiale Saint-Pierre-la-Cour, permettant de rejoindre la place Saint-Pierre, un passage connu sous le nom de *porte Guillaume-le-Conquérant* qui daterait des années 1050 à 1150. (OF 13 oct.).

La Porte Guillaume le Conquérant

Onze lieux emblématiques du Mans sur votre smartphone. La Ville a installé un dispositif permettant au passant, en scannant des affichettes rouges disposées sur chaque sites, de découvrir l'histoire (ou les histoires) du lieu. On n'arrête pas le progrès ! (ML 18 sept.).

Les musées du Mans. En décembre 2020, la Ville avait annoncé les fermetures du Musée Vert et du musée de la Reine Bérengère, et l'ouverture concomitante d'un nouveau site dans le vieux Mans. Les fermetures sont confirmées, le projet d'aménagement de l'hôtel de Tucé est annulé. Il ne restera finalement que deux sites : Tessé (musée des Beaux-arts une fois agrandi) et carré Plantagenêt-Jean-Claude Boulard, qui sera consacré aux humains dans leur environnement. (OF 10 oct.).

Le Cube, œuvre nouvelle récemment installée dans le Parc du Musée de Tessé

Énergies nouvelles

Centrales solaires. Les sites propices à de nouvelles installations dans le sud du pays se raréfient. Aussi les prospections remontent vers les régions plus au nord. Dans la Sarthe 12 centrales solaires sont autorisées (4 fonctionnent déjà à **Allonnes** (2), **Thorigné-sur-Dué**, **Fillé**) ; 5 dossiers sont en cours d'instruction (**Beillé** (2), **Courgenard**, **Saint-Mars-la-Brière**, **La Chapelle-aux-Choux**) ; 2 ont déjà été refusés (**Arçonnay**, **Nogent-sur-Loir**). Une autre initiative est annoncée à **Yvré-l'Évêque,** et deux projets à rebondissement sont toujours disputés (**Saint-Pierre-de-Chevillé**, **Dissay-sous-Courcillon**). Comme toujours de telles créations se heurtent à la difficulté de trouver des terrains dégradés disponibles et à l'impératif de ne pas réduire les surfaces dédiées à l'agriculture. (ML 13 oct.).

Mentionnons enfin, à l'horizon 2024, un projet qui pour l'instant demeure hypothétique car il annonce l'éventualité d'**un parc solaire flottant** installé sur des carrières désaffectées, qui est mis à l'étude dans la commune de **Luché-Pringé** (OF 19 oct.).

Une station de production de biogaz a été inaugurée à Allonnes. Le dossier ouvert depuis dix ans arrive à son aboutissement. Les 98 tonnes de sous-produits organiques nécessaires quotidiennement à l'alimentation de l'usine (déchets ou substrats) pour produire le bio-méthane, sont apportés à hauteur de 33 %, par 27 exploitants agricoles associés au projet et par l'industrie agro-alimentaire (67 %). La station qui a coûté 11 millions d'euros alimentera 2 300 foyers. (OF, ML 29 sept.).

La communauté de communes le Mans métropole a décidé d'étendre le réseau de **chauffage urbain** alimenté par l'usine d'incinération des déchets située rue de l'Angevinière. Ces installations longues de 40 km seront prolongées de 13 km vers le Centre-ville (Bollée, Jaurès, Bruyères…) puis, à terme, vers des quartiers et communes proches (**Coulaines,** Le Mans nord, **Arnage**, **Champagné**, **Ruaudin**, **Saint-Saturnin**), Le budget de l'opération devrait atteindre 20 Millions d'euros. (OF, ML 1er oct.).

Une benne à ordures propulsée à l'hydrogène a commencé une phase de tests dans les rues du Mans. Si l'expérience se poursuit, les Manceaux y gagneront sur la qualité de leur air et sur le silence de leurs petits matins, le moteur à hydrogène étant moins bruyant que le moteur diesel. (OF, ML 28 sept.).

Investissement public et rénovation urbaine au Mans

Un projet de grande ampleur aux Sablons (40 millions d'euros au moins). Rénovation du centre commercial qui constitue le cœur du quartier rassemblant 8 000 habitants, destruction de certains bâtiments et implantation de nouveaux en bordure de la rocade dont le tracé sera modifié grâce à la création de deux giratoires… (ML 29 sept, OF 2 oct.).

Transformation du Palais des Congrès. Elle incombe désormais à Le Mans Métropole. Une enveloppe de 70 millions d'euros est prévue pour une extension-rénovation complète qui englobera la création d'une salle supplémentaire de 500 places, la modernisation des auditoriums annexes, l'ouverture sur les bords de Sarthe. Il faudra aussi repenser le problème du stationnement… Un gros chantier qui s'étalera sur cinq ou six ans. L'objectif est de faire de cet équipement un bâtiment-signal mieux intégré dans la butte du Greffier. (OF, ML 30 sept et 1er oct.).

Le Palais des Congrès en 2021 (façade côté Sarthe)

Réhabilitation de magasins désertés. Dans certains rues du centre-ville du Mans, nombreux sont les commerces jadis prospères qui se trouvent délaissés, au point d'obliger la Ville et la Communauté urbaine à se saisir du problème. En association avec la Caisse des dépôts et Consignations et sa filiale, la banque des territoires, un dispositif est à l'étude visant à permettre aux collectivités d'acquérir les murs des boutiques afin de les remettre, après rénovation, sur le marché du locatif à des loyers supportables. Une trentaine de cas sont déjà ciblés, rue Nationale, rue de Bolton, gare-nord… Affaire à suivre ! (ML, OF 24 sept.).

Notes diverses

Rentrée scolaire. Nous l'avons évoquée dans notre précédent bulletin pour ce qui concerne l'enseignement public. Dans le privé, 20 800 jeunes ont fait leur rentrée dans les établissements sarthois. L'enseignement catholique compte 92 établissements (62 écoles, 19 collèges, 11 lycées dont 3 agricoles) où sont accueillis 20 795 élèves, par 1400 enseignants et 600 autres salariés. (ML 18 sept.).

Dans le nord-Sarthe, **le manque de vétérinaires ruraux interpelle**. Du fait des inconvénients du métier, les jeunes praticiens renâclent pour s'installer à la campagne au point d'inquiéter les représentants de la profession qui dénoncent la perspective d'un problème de santé publique. (OF 9 oct.).

Pôle Santé Sarthe et Loir. L'hôpital implanté au Bailleul redoute des difficultés dues au fait qu'il emploie de nombreux personnels intérimaires. Il craint les inconvénients qui découleront d'une mesure nouvelle (loi Rist) qui vise à limiter les rémunérations de ces intérimaires. Des services essentiels (anesthésie, maternité, chirurgie, urgences) pourraient être gravement affectés au point d'envisager la fermeture. Une perspective alarmante pour les 140 000 habitants du bassin de vie du sud Sarthe. (OF 11 oct.).

« Faites Lire », le salon du livre du Mans. Une nouvelle formule organisée autour de deux pôles, l'un consacré à la littérature générale (place des Jacobins), l'autre dédié à la littérature jeunesse et à la BD (place de la République). Une innovation déterminante : l'accès gratuit pour tous à la manifestation. De l'avis général, le salon 2021 a connu un grand succès. (Ml, OF, 11 oct.).

Terres de Sarthe, un nouveau livre consacré au département. Terres de contrastes, d'histoire, d'art, de patrimoine, de culture, de précurseurs, de sports, de bien-vivre… Les auteurs abordent ces différentes thématiques, à la fois dans le passé et dans le présent, en s'en tenant à l'essentiel tout en fournissant des textes précis et documentés. Un beau livre pour un Sarthois qui souhaiterait redécouvrir sa région ou pour un passant qui voudrait risquer d'avoir envie de s'y arrêter. (ML, 12 sept.).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal